

**Agenda 2017 (dans l'attente des événements non encore programmés)**  
**Samedi 14 janvier** : Fête de la Sainte Barbe : avec la commune de Puy Saint-Eusèbe  
**Lundi 23 janvier** : Vœux de la municipalité  
**Samedi 28 janvier** : Présentation atelier musical pour les enfants par Olivier Richon  
**Dimanche 29 janvier** : Après-midi Patois avec Apuyscultures  
**Dimanche 5 février** : Loto de l'Association des Parents d'élèves  
**Samedi 11 mars** : Tournoi de carum avec Apuyscultures  
**Samedi 13 mai** : Journée du textile avec Apuyscultures  
**Dimanche 23 juillet** : Fête du village  
**Jeudi 20 Juillet** : Cinéma en plein air « Belle et Sébastien 2 »  
**Dimanche 17 Septembre** : Repas de la CCAS  
**Dimanche 15 octobre** : Soupe aux livres avec Apuyscultures  
**Décembre** : Marché de Noël

**Elections**  
 Les prochaines élections présidentielles auront lieu les 23 avril et 7 mai 2017 et les prochaines élections législatives les 11 et 18 juin 2017.  
 L'inscription sur les listes électorales de la commune se fait en année N pour un vote en année N+1

**Recensement militaire** : n'oubliez pas de demander dès l'âge de 16 ans votre recensement auprès de la Mairie, il est obligatoire.  
**Recensement de la population** : l'agent recenseur a fait sa collecte du 19 janvier au 18 février 2017. Merci de lui avoir réservé le meilleur accueil.

**La mairie communique** régulièrement par mail avec ses habitants. Si vous souhaitez recevoir nos mails, les informations municipales, sur nos animations et la vie locale merci de nous en faire la demande par mail : [mairiedepuysanieres@wanadoo.fr](mailto:mairiedepuysanieres@wanadoo.fr)  
 Vous pouvez également consulter notre site internet : <http://www.puysanieres.fr/>

**avis de naissances**  
**Léon Brucalé** né à Gap le 11 janvier 2016  
 Dont les parents sont domiciliés aux Bouteils  
**Roxane Logez** née à Gap le 23 mai 2016  
 Dont les parents sont domiciliés au Pibou  
**Bienvenue à eux et félicitations aux familles !**



**avis de décès**  
**Georges Gleize**, domicilié aux Sauvasses, décédé à Embrun le 29 mai 2016, ancien Conseiller Municipal.  
**Louis Lagier**, domicilié aux Bouteils, décédé à Puy Sanières le 10 juin 2016, ancien Maire de la commune pendant 24 ans.  
**Michel Darcemont**, domicilié au Pibou, décédé à Gap le 26 septembre  
**Lina Laborie**, domiciliée aux Truchets, décédée à Puy Sanières le 21 février 2017  
**Nous adressons nos pensées les plus chaleureuses aux familles endeuillées.**



**Avec le départ de Gabriel Lagier, c'est une grande page du livre d'histoire de la commune de Puy Sanières qui se tourne.**  
 Parfaitement préparé par son dur métier d'agriculteur pour supporter et affronter les épreuves du combat politique, Louis, Gabriel Lagier n'en gardait pas moins les yeux et les oreilles grands ouverts sur la réflexion. Devenu maire à l'âge de 32 ans en 1959, il a été réélu en mars 1965, en mars 1977 puis en mars 1983, soutenu dans son engagement par son épouse Annette, toujours présente à ses côtés. 24 années de mandat ! Il a connu la construction du barrage, la mise en eau du lac de Serre-Ponçon, avec les terres de Puy Sanières enfouies sous le lac, la colère de certains habitants, l'espoir de certains autres.  
 Avec beaucoup d'émotion mais surtout avec un grand respect que nous vous disons « **Au revoir, Monsieur le Maire !** ».



Mars 2017  
 Numéro 27

# Versant Sud

Bulletin d'informations de Puy Sanières

## Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,  
 Voici enfin notre nouveau numéro de « Versant Sud », notre journal d'information municipale. Il a pour modeste ambition de retracer l'activité de nos derniers mois le plus fidèlement possible et d'apporter directement l'information dans votre boîte aux lettres, en complément des éléments que vous pouvez toutes et tous trouver sur notre site web régulièrement mis à jour ou par la lecture des comptes rendus du conseil municipal.  
 L'année 2016 a été chargée ! De nombreux projets ou travaux sur des sujets vitaux tels que la qualité de l'eau ou le fonctionnement de notre réseau d'assainissement ont mobilisé beaucoup de notre énergie, tout comme le déroulement de l'élaboration du PLU, ou la mise en place de la nouvelle intercommunalité et ses conséquences en cascades. Une année lourde en réunions, forte en décisions. Aussi, ce numéro ne peut pas aborder tous les dossiers que nous suivons au quotidien. Il n'est qu'un point d'étape, une photographie à un instant T.  
 La vie dans une commune, surtout de petite taille comme la nôtre, est semblable à celle que peut connaître une grande famille, avec ses joies, ses peines, ses désaccords mais avec, avant tout, l'envie de construire ensemble, en faisant fi des egos et des mauvaises pensées qui ne font que freiner le cours des choses.  
 Concentrons-nous donc sur l'essentiel, construisons ensemble dans la bonne humeur, sans oublier que nous sommes tous, dans cette aventure commune, bénévoles.  
 Aussi je remercie les élus, le personnel communal et toutes les personnes de bonne volonté qui participent de bon cœur à relever ce défi.  
 Valérie Rossi

*« Impossible de pardonner à qui nous fait du mal si ce mal nous abaisse.  
 Il faut penser qu'il ne nous a pas abaissés mais a révélé notre vrai niveau. »  
 Simone Veil*

## Dans ce numéro :

Le mot du maire	1
Travaux	2.3
Animations et manifestations	4.5
Vie locale	6.7
Budget	8
Le village grandit	9
Intercommunalité	10
Ecole des Puys	11
Agenda, Etat Civil, Divers	12



**Mairie de Puy Sanières**  
 Les Truchets  
 05200 Puy Sanières  
 04 92 43 38 88  
[mairiedepuysanieres@wanadoo.fr](mailto:mairiedepuysanieres@wanadoo.fr)  
 Site internet : [www.puysanieres.fr](http://www.puysanieres.fr)  
**Direction de la publication**  
 Valérie Rossi  
**Rédaction**  
 Commission Communication



## Travaux

**Chenilles Processionnaires** : La commune a été lourdement impactée par la problématique de ces chenilles, la municipalité a donc opté pour plusieurs solutions afin de lutter contre ce fléau : mise en place de nichoirs à mésanges (prédateur des chenilles) fabriqués par l'agent technique, mise en place de pièges à phéromones pour piéger les papillons mâles, élimination des nids par une opération citoyenne un samedi matin et enlèvement et broyage de nombreux pins dans l'espace communal, sur conseil d'un spécialiste de la question.

Une réunion publique a été organisée à Embrun par le Conseil Départemental pour répondre aux inquiétudes des élus et de la population.

Au cours de l'année 2016 la commune a investi près de 6 000 € pour lutter contre ce fléau. A compter du 1er janvier 2017 la compétence sur la problématique des chenilles processionnaires a été reprise par la nouvelle Communauté de Communes de Serre-Ponçon.



**Mise en sécurité du mur du hameau du Serre** : Les travaux sont terminés. L'agent technique de la commune a procédé à la mise en place de la barrière de sécurité.



**Mur en pierre au hameau des Bouteils** : Afin d'élargir l'Impasse des Brouas il était nécessaire de démolir l'ancien mur et d'en refaire un nouveau. Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise Roche qui a réutilisé les anciennes pierres.



**Ces ouvrages ont été financés par la réserve parlementaire du député Joël Giraud et l'engin de déneigement par celle de la sénatrice Patricia Morhet-Richaud, avec l'aide également du Conseil Départemental (réserve des Conseillers Départementaux) et du Conseil Régional que nous remercions.**

**L**e déneigement est effectué sur les routes départementales par les services du Conseil Départemental. En ce qui concerne la voirie communale, le Conseil Départemental a conventionné avec un agriculteur (Gilbert Tavan) qui déneige les routes communales. Les endroits difficiles d'accès (parking, plateforme containers, etc ...) sont déneigés par notre employé communal à l'aide d'un engin polyvalent dont nous avons fait l'acquisition l'hiver dernier après avoir testé divers matériels en location sur plusieurs hivers. Enfin, notre employé communal termine à la pelle les endroits inaccessibles à tout engin. Lors de grosses chutes de neige, l'employé communal, lors de sa tournée de déneigement, fait en sorte d'enlever le bourrelet devant les entrées des propriétés. Cette intervention est un service communal non facturé. Nous vous rappelons, par ailleurs que notre employé communal, lors de sa tournée de déneigement, peut également déneiger les accès privés à vos maisons. Il faut pour cela bien

entendu en faire la demande en mairie qui vous inscrira sur sa liste d'interventions. Ce service est bien évidemment payant et facturé 55 € de l'heure (30€ la 1/2 h).

**Nous vous remercions de bien vouloir dégager les voies publiques, départementales et communales, de tout véhicule pouvant gêner au bon fonctionnement des services de déneigement divers et de vous garer sur vos emplacements privés ou à défaut et de façon provisoire, sur les parkings et emplacements publics réservés à cet effet.**



## École des Puy

**L**es enfants de Puy Sanières vont à l'école de Puy Saint-Eusèbe (école intercommunale). A ce jour, elle compte 30 élèves dont 21 de Puy Sanières. Les enfants sont répartis sur deux niveaux (Maternelle et CP dans la classe du bas, celle de Laure Gagnepain et de Nathalie Chevry et du CE1 au CM2 dans la classe du haut, celle de Maud Gaget qui est également la directrice). Les enseignantes sont assistées par Nathalie Martin, Aide de Vie Scolaire, qui aide des enfants en difficulté dans leur travail. L'école est gérée par un SIVU (Syndicat à Vocation Unique) co-présidé par les maires des deux communes. Depuis la rentrée 2016, Gustave Bosq, maire de Puy Saint-Eusèbe est président et Valérie Rossi, maire de Puy Sanières vice-présidente. Le SIVU compte 8 élus titulaires et 8 suppléants (à part égale entre les deux communes). Ce syndicat gère l'école hormis la partie enseignement qui dépend de l'Education Nationale. Il emploie donc trois agents, Josiane Paris, Viviane Bonnaffoux et Margaretha Depauw qui s'occupent des enfants pendant les temps périscolaires (garderie, cantine, TAP, sorties, ...). Josiane Paris, ATSEM, assiste également l'institutrice de maternelle pendant les heures de classe. Le secrétariat du syndicat est assuré par Viviane Bonnaffoux (en mairie de Puy Sanières). Le budget du SIVU est alimenté par le budget principal de chaque commune membre, au prorata du

nombre d'élèves de chaque commune en ce qui concerne le fonctionnement et à parts égales pour ce qui relève de l'investissement.

Pour l'année 2016, la commune de Puy Sanières a contribué au budget du SIVU à hauteur de 36 000 €. L'école propose une garderie du matin, du midi et du soir sous la surveillance du personnel du SIVU. A la pause méridienne les enfants déjeunent avec les plats préparés par leurs parents et réchauffés par le personnel. Les inscriptions se font à l'avance selon les modalités du règlement intérieur. La mise en place de la réforme des rythmes scolaires a demandé beaucoup d'efforts à tous, parents, enfants, enseignants, personnel et élus. Un remerciement tout particulier à Patrick Gandelli, Christelle Yaric et Christine Curien conseillers municipaux de Puy Sanières, délégués syndicaux et au personnel du SIVU.



**P**endant le Temps d'Aménagement Périscolaire (à la charge des communes, 45 minutes par jour) le personnel du SIVU a mis en place divers ateliers.

Un des ateliers qui a occupé les enfants une bonne partie de l'année scolaire a été le tournage d'un film « La Légende de St Guillaume » réalisé par Bernard Brabant (habitant de Puy Sanières). Une riche expérience si l'on en croit l'enthousiasme des enfants et leur investissement dans ce court métrage que vous pouvez retrouver sur notre site internet et sur « Télé Puy Sanières ».

Un grand merci à Bernard, Josiane, Grétha et Viviane, employées du SIVU et surtout aux enfants ! Bravo à tous !!!



**L**es trésors de notre village : Rencontre de clôture de l'action "les trésors de mon village" menée par l'OCCE présidée par Lager Gilbert. Les enfants sont partis à la découverte du patrimoine de leurs communes en compagnie de leur enseignante et de personnes ressources, habitants des villages. Le résultat : un magnifique dépliant et surtout une connaissance du territoire local et de beaux souvenirs !

Lien Télé Puy Sanières : [http://www.dailymotion.com/video/x497f8o\\_tresors-de-mon-village-l-eglise-de-puy-sanieres\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x497f8o_tresors-de-mon-village-l-eglise-de-puy-sanieres_school)

## Intercommunalité

**L**a loi NOTRE, promulguée le 7 août 2015 a fixé les contours d'un aménagement global du territoire incluant le regroupement des Communautés de Communes avec un seuil minimal de population (5000 habitants en zone rurale). La loi a également fixé le calendrier pour que des propositions de schéma soient faites à la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) avec une prise d'effet définitive au 1 janvier 2017. Jusqu'à lors, Puy Sanières appartenait à la communauté de communes du Savinois Serre-Ponçon aux côtés de Puy Saint-Eusèbe, Réallon, Saint-Apollinaire, Prunières, Savines-le-Lac et le Sauze-du-Lac. Après avoir envisagé diverses options, notamment celle d'une fusion avec les communes de la vallée de l'Avance et de la plaine de Serre-Ponçon, le schéma arrêté par la CDCI du 17 mars 2016 a décidé de la fusion des communautés de communes de l'Embrunais et du Savinois-Serre-Ponçon, auxquelles se sont rajoutées les communes de Pontis (enclave 04 dans le 05) et Chorges. Cette nouvelle communauté, à cheval sur deux départements, s'appelle désormais « **Communauté de communes de Serre-Ponçon** » et comprend les 17 communes suivantes : Baratier, Châteauroux-les-Alpes, Chorges, Crévoux, Crots, Embrun, Les Orres, Pontis, Prunières, Puy Saint-Eusèbe, Puy Sanières, Réallon, Saint-André d'Embrun, Saint-Apollinaire, Saint-Sauveur, Le Sauze-du-Lac, Savines-le-Lac. La population estimée est de 15 602 hab (2013). La présidente en est Chantal Eyméoud. La communauté de communes est gérée par un conseil communautaire composé de 38 membres représentant chacune des communes membres. La répartition des sièges des conseillers communautaires a été fixée, proportionnellement à la population, par l'arrêté interpréfectoral du 1<sup>er</sup> décembre 2016, soit pour Embrun : 14, pour Chorges : 6, pour Châteauroux-les-Alpes/Crots/Savines-le-Lac : 2, les autres « petites » communes comme Puy Sanières n'ayant qu'un seul représentant, le maire. Pour Puy Sanières, outre le maire qui siège au conseil communautaire, les adjoints Frédéric Arnoux et Michel Maraval siègent également dans diverses commissions en fonction de leurs compétences respectives.

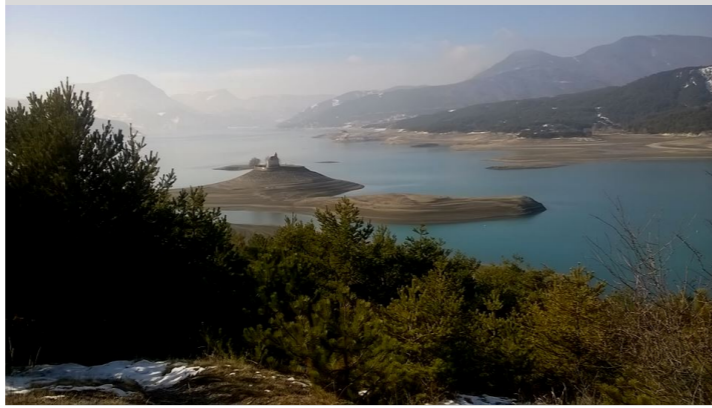
Divers syndicats ou associations intercommunales ont été dissouts et leurs services intégrés à la nouvelle intercommunalité. C'est le cas notamment du SMICTOM qui gère la collecte des déchets, de l'Office Intercommunal de Tourisme et du Comité de Promotion, leurs compétences

respectives relevant désormais de la nouvelle structure intercommunale.

**Nous espérons très sincèrement que la population y gagnera en qualité de service et que notre commune pourra faire entendre sa seule voix au milieu des 38 représentants.**

### HISTORIQUE DE LA FUSION DES DEUX COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE L'EMBRUNAIS ET DU SAVINOIS, DES COMMUNES DE CHORGES ET DE PONTIS

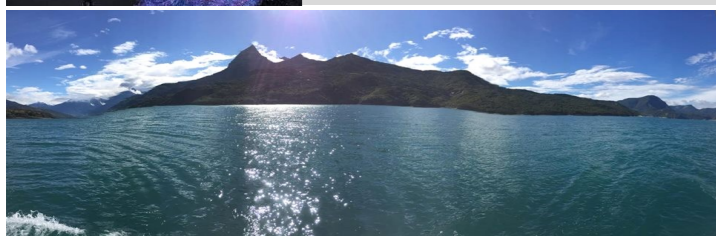
- ◆ Arrêté préfectoral n°2016-095-6 du 4 avril 2016 portant projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion des Communautés de communes de l'Embrunais, du Savinois Serre-Ponçon et des communes de Chorges et Pontis
- ◆ Délibération du 16 juin 2016 de la Communauté de Communes du Savinois Serre Ponçon approuvant ce périmètre
- ◆ Arrêté préfectoral du 2 novembre 2016 portant création de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon par fusion des Communautés de communes de l'Embrunais, du Savinois Serre-Ponçon et extension aux communes de Chorges et Pontis
- ◆ Délibération du 18 novembre 2016 de la Communauté de Commune du Savinois-Serre-Ponçon adoptant les statuts de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon
- ◆ Délibération du 13 décembre 2016 du Conseil Municipal de Puy Sanières approuvant les statuts du nouvel EPCI.



**P**uy Sanières fait partie du canton de Chorges.

Vos conseillers départementaux Joël Bonnaffoux et Valérie Rossi sont à votre disposition.

[joel.bonnaffoux@hautes-alpes.fr](mailto:joel.bonnaffoux@hautes-alpes.fr)  
[valerie.rossi@hautes-alpes.fr](mailto:valerie.rossi@hautes-alpes.fr)



**O**utre la communauté de communes de Serre-Ponçon, Puy Sanières est également membre des structures intercommunales (syndicats ou associations) suivantes :

- ◆ Pays SUD (Serre Ponçon-Ubaye-Durance)
- ◆ SIVU de l'école des Puys
- ◆ SMADESEP (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon)
- ◆ Association des Maires des Hautes-Alpes
- ◆ Association des Maires de France
- ◆ Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM)
- ◆ Association des Maires Ruraux de France (AMRF)

**E**largissement de la voie de l'Eglise : dans le cadre de la réfection de la voirie, nous avons procédé à cet élargissement en créant une zone de retournement au niveau de l'Eglise et des places de stationnement supplémentaires, une partie en dur et une partie végétalisée. Ces travaux ont été réalisés par l'Agent Technique, l'entreprise Tavan et la Routière du Midi.



**B**ois en bord de route : Dans le cadre du chantier RTE, une grande quantité de bois a été abattue, nous avons demandé à l'entreprise de la stocker à Pierre-Plate et avons mis à la vente ces stères de bois (environ 400 stères) auprès de la population.



### **A**ssainissement

A compter du 1er janvier 2017 la compétence assainissement est reprise par la nouvelle Communauté de Communes de Serre-Ponçon.

Avant le transfert de compétence, la municipalité a choisi le bureau d'études chargé de la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de deux stations d'épuration en filtre planté de roseaux qui remplaceront les anciennes stations devenues vétustes du Serre et des Bouteils. Il s'agit du bureau Hydrétudes basé à Gap. La nouvelle régie assainissement va assurer la réalisation de ces travaux.

### **D**échets

Merci de bien vouloir noter que l'ancienne décharge (déchets inertes) est définitivement fermée. Nous vous invitons à apporter vos gravats et votre terre en déchetterie (Embrun ou Savines-le-Lac) ou contacter la Routière du Midi pour les gros volumes.

Un incendie s'est déclenché il y a quelques semaines dans cette décharge suite au dépôt de cendres non éteintes nécessitant l'intervention des pompiers. Nous vous invitons à la plus grande vigilance !

La plateforme à déchets verts est ouverte en libre accès. Nous vous demandons de bien vouloir entreposer vos déchets verts selon une certaine logique (en commençant par le fond) et de ne pas les déposer en plein milieu du site.

### **E**nergies collectives : Adhésion de la commune

Lors du Conseil Municipal du 16 décembre 2015, les élus, considérant la nécessité d'augmenter la production d'énergie renouvelable dans le cadre de la transition énergétique, l'intérêt pour le territoire d'un développement équilibré des énergies renouvelables permettant des retombées locales et l'intérêt de maîtriser ce développement en y investissant des moyens et en ayant un pouvoir de décision au sein de la société qui développe les projets, ont décidé de devenir (la commune) sociétaire de "Energies Collectives", de participer ainsi à la gestion de la société notamment aux assemblées générales et de mettre à disposition la toiture de la Mairie de Puy Sanières.

Frédéric Arnoux, 1er adjoint chargé des travaux et de l'urbanisme

# A

## animations et manifestations

Vœux : 16 janvier 2016 / 23 janvier 2017



L'école fête ses 30 ans : juin 2016



Repas de la CCAS : 25 septembre 2016



Fête du village : 23 juillet 2016



Cinéma en plein air : 6 juillet 2016



Fête de la musique : 21 juin 2016



Marché de Noël  
10 et 11 décembre 2016



# L

## e village grandit

**L**e recensement de la population vient de s'achever.

Merci à Patrick Gandelli, conseiller municipal et coordonateur de cette opération et à notre agent recenseur, Christelle Laforge qui a rencontré chacun d'entre vous entre le 19 janvier et le 18 février. Un travail de fourmi, délicat mais nécessaire. Nous ne pouvons communiquer les résultats à ce jour car nous devons attendre la validation définitive de l'INSEE. Quoiqu'il en soit la commune a vu une augmentation conséquente du nombre d'habitants en résidence principale.

Ci-dessous, un tableau de l'évolution de la population



1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851
212	198	232	237	257	243	252	234	233
1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
249	258	260	243	238	291	241	220	204
1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
202	205	192	172	154	146	150	128	122
1962	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012	2014
114	78	66	31	106	155	211	231	244

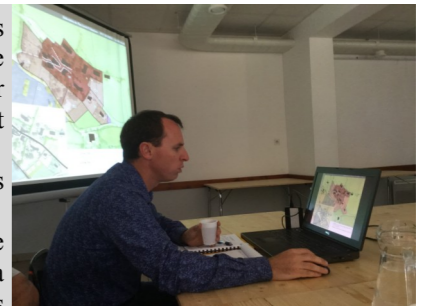
**E**laboration du PLU : le POS (Plan d'Occupation des Sols) approuvé le 23 octobre 1978, révisé le 27 août 1992, modifié le 26 novembre 1993, le 3 octobre 1996, le 27 novembre 1996, le 11 février 2006 et le 16 décembre 2013, a fait l'objet d'une mise en révision générale par délibération du 21 juillet 2015 qui prescrit l'élaboration d'un plan local d'urbanisme (PLU) conformément aux dispositions de l'article L123.13 du Code de l'Urbanisme.

Le bureau d'études, chargé de l'élaboration du PLU qui a été retenu après appel d'offres, est « Alpicité » situé à Embrun. En outre, cette démarche a été associée à différents services de l'Etat conformément à l'article L 123.7 du Code de l'urbanisme. Plusieurs réunions entre le cabinet d'études et les élus ont eu lieu et trois réunions publiques ont été

organisées les 22 septembre 2015, 29 février et 21 juillet 2016.

Nous sommes aujourd'hui dans l'attente de l'avis de la commission des sites et des paysages avant le lancement de l'enquête publique. En attendant un registre est ouvert à la mairie pour celles et ceux qui veulent y consigner des observations.

L'élaboration du PLU est une démarche obligatoire mais aussi nécessaire lorsque l'on veut anticiper sur l'avenir et adapter l'évolution de la commune à celle de la population.

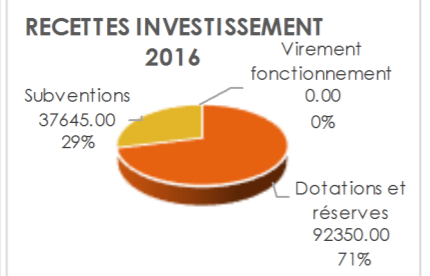
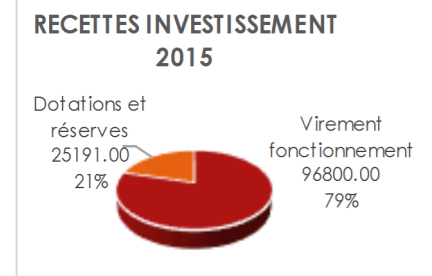
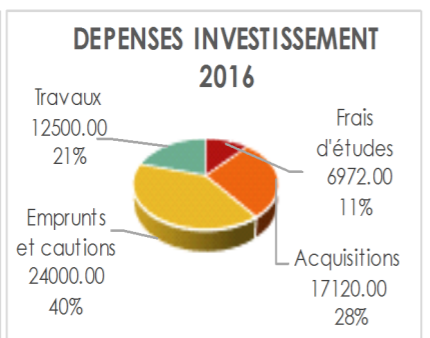
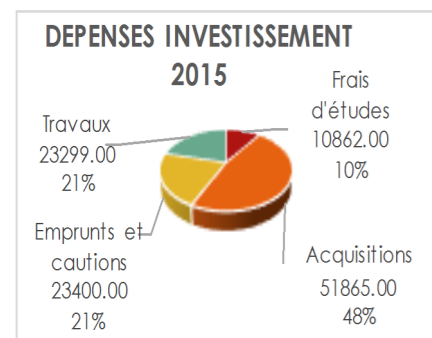
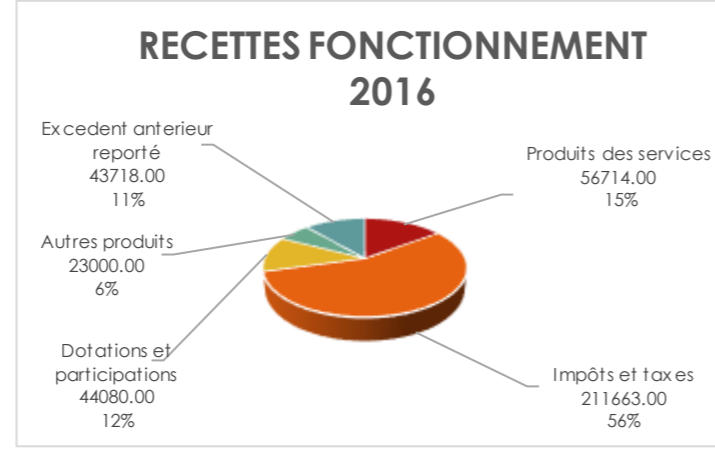
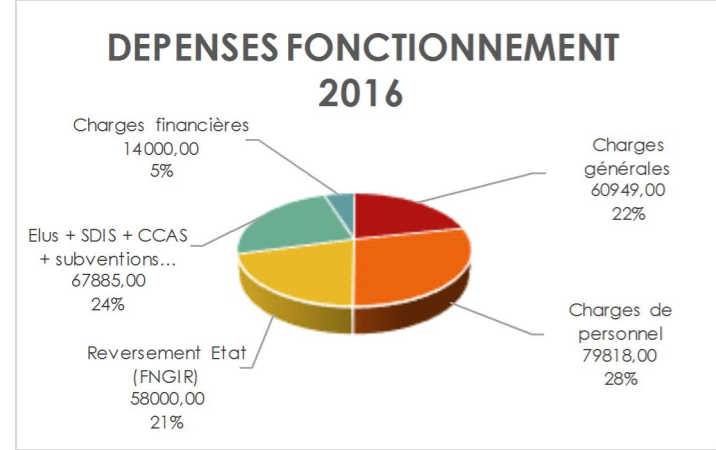
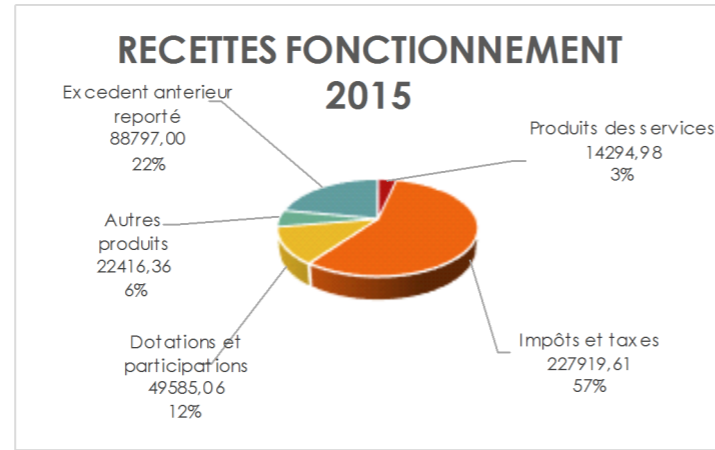
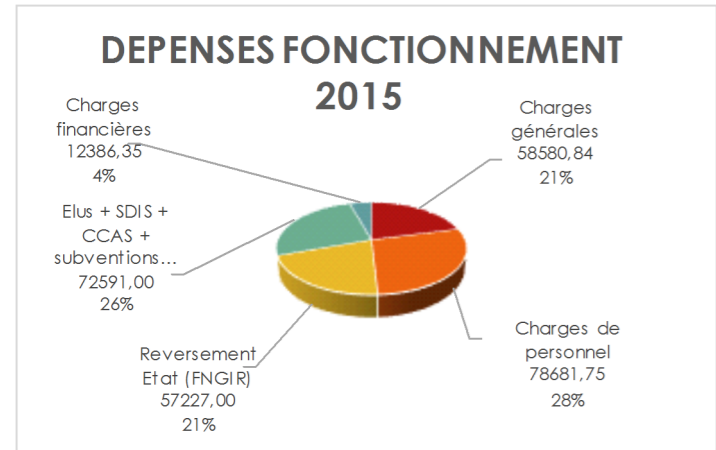


# Budget

**L**e budget de la commune est l'acte juridique le plus important de la commune car il prévoit les recettes et autorise les dépenses.

Un budget primitif ou BP (prévisionnel) de l'année N est voté au printemps de la même année. Il est en général amendé en cours d'année par des délibérations modificatives. A côté du budget général, la commune de Puy Sanières établit un budget de l'eau et de l'assainissement ainsi qu'un budget de la CCAS (action sociale).

Au moment du vote du BP de l'année N, le conseil municipal délibère sur le compte administratif ou CA (le bilan) de l'année N-1. Les deux premières sources de recettes d'une commune sont les impôts locaux et les financements de l'Etat. Les communes peuvent également avoir recours à l'emprunt auprès des banques pour financer des projets d'investissement. Les dépenses, quant à elles, peuvent être de deux types : fonctionnement et investissement. Le CA 2016 et le BP 2017 seront prochainement soumis à l'approbation du conseil municipal.



Dans la continuité des précédents mandats, nous avons toujours veillé à une gestion rigoureuse de nos ressources.

Si les charges financières sont importantes c'est uniquement lié à la rénovation du presbytère qu'il n'était pas possible de laisser s'effondrer et l'église avec.

Dans un environnement contraint (baisse des dotations de l'Etat, reversement de fiscalité, charges fixes) et des obligations comme le PLU (les frais d'études des "camemberts"), nous nous efforçons de limiter au maximum la charge pour les citoyens-contribuables, tout en faisant face à nos obligations.

**Michel Maraval,**  
2e adjoint chargé des finances

# P UYS'ANIM ET ATELIERS CREATIFS

- 15 janvier : vidéo conférence sur l'Alaska avec M. Friedrich
- 30 juin : vidéo conférence sur le Costa Rica avec Jacques Paquet
- 23 juillet : fête du village
- 10 et 11 décembre : marché de Noël



# A SSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

- 28 février : loto de l'Association des parents d'élèves
- 28 mai : 20 ans de l'association des parents d'élèves et 30 ans de l'école
- 23 juillet : fête du village
- 10 et 11 décembre : marché de Noël

# A TOUT CHŒUR

21 juin : fête de la musique



# A PUYSCULTURES

- 20 février : soirée contes
- 16 avril : journée textile
- 27 avril : conférence danse tournante
- 23 juillet : fête du village
- 22 octobre : atelier de feutrage
- 26 novembre : soupe aux livres
- 3 décembre : repas sénégalais

# S I ON BOUGEAIT

Cette association propose des cours de gym pour tous les âges et toutes les conditions physiques

# A ICA LA DIANE

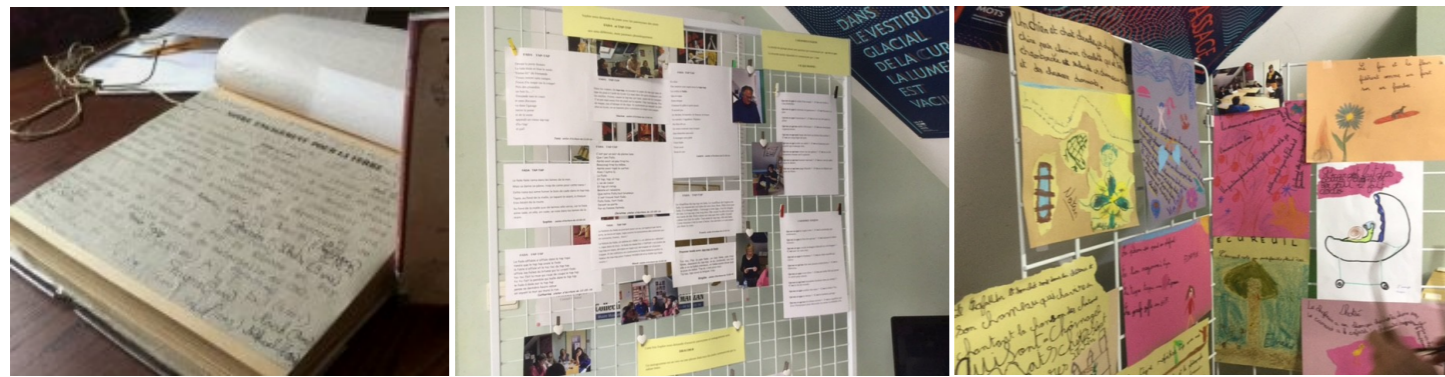
Association intercommunale de chasse

**Les associations sont nombreuses sur la commune et proposent des activités multiples. Vous êtes intéressé(e) ? Contactez la mairie ou consulter le site web**

# Vie locale

**B**ibliothèque « Janine Michel » : Nous avons la grande chance d'avoir sur la commune une bibliothèque qui propose un grand choix de livres, toujours réactualisé car elle appartient au réseau départemental des bibliothèques. Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles et particulièrement notre référente Nicole Vandemoortele qui consacrent beaucoup de temps à faire vivre cet espace. De nombreuses expositions et manifestations autour du livre et de la lecture sont organisées, ainsi que des ateliers d'écriture. La bibliothèque est également en lien étroit avec l'école des Puys, puisque régulièrement les

enfants viennent y passer la journée, en alternant les cours avec les enseignantes, dans la salle des fêtes et les séances à la bibliothèque. La mise en place de la nouvelle intercommunalité prévoit la mise en réseau des diverses bibliothèques de la communauté de communes. A suivre pour cette nouvelle étape. Bien que communale, notre bibliothèque est ouverte à tous les habitants du plateau des Puys puisqu'à l'origine, elle était associative et intercommunale. Nous avons fait perdurer la tradition et l'avons baptisée du nom de Janine Michel, en souvenir de cette écrivaine, artiste et habitante de Puy Saint Eusèbe qui s'était investie des années durant pour la faire vivre.



**F**ours communaux  
La commune possède deux fours communaux. Celui du Serre et celui des Bouteils, à la disposition de chacun d'entre nous, sur demande en mairie. Ce dernier a fait l'objet d'une rénovation en 2009, celui du Serre vient de connaître quelques améliorations. Suite à la demande d'un boulanger professionnel, nous avons le plaisir d'accueillir,

depuis quelque temps Raphaël Voinet qui fait vivre ce four et nous propose deux fournées hebdomadaires (mardi et jeudi soir, de 17h à 19h). C'est un grand bonheur pour le village de pouvoir disposer de ce service qui réchauffe nos cœurs et régale nos papilles ! Si vous ne vous y êtes pas encore arrêté(e), vous ne savez pas ce que vous manquez !  
Merci Raphaël !



## Commémoration armistice du 11 novembre 2016



Les deux communes de Puy Sanières et Puy Saint-Eusèbe ont fait le choix de commémorer ensemble le 8 mai et le 11 novembre, en alternance sur l'une et l'autre des communes. En 2016 c'est Puy Sanières qui recevait. En 2017, vous pouvez d'ores et déjà noter que ces commémorations auront lieu au monument aux morts de Puy Saint-Eusèbe devant l'église. Un devoir de mémoire respecté également par les plus jeunes puyatsins.

## Cérémonie de la Sainte Barbe des pompiers du Centre d'Incendie et de Secours de Savines-le-Lac

Les pompiers ont décidé depuis quelques années de célébrer leur patronne, chaque année dans une commune différente de l'ancienne communauté de communes du Savinois. Cette année c'est à Puy Sanières que la cérémonie s'est déroulée en partenariat avec la mairie de Puy Saint-Eusèbe. Nous remercions le lieutenant Pierre Crampe et l'ensemble du corps de pompiers du CIS de Savines-le-Lac pour cette attention et avons apprécié la présence symbolique et amicale des pompiers de Chorges puisque désormais nous appartenons à la même communauté de communes.

